

Retour d'expérience de la ville de Savigné l'Evêque



Retour d'expérience de la ville de Coulainnes



Retour d'expérience de la ville de Coulainnes





Questions/Echanges

Les terrains de sport enherbés



Les terrains de sport enherbés

Les contraintes

De jeu :

- Résistance au piétinement et à l'arrachage
- Souplesse/fermeté
- Aucune hauteur de coupe n'est imposée par la Fédération Française de Football

Horticoles :

- Agressions climatiques // période de croissance des gazons

Réduction de l'apport des produits phytosanitaires

Mauvaises herbes



Maladies



Ravageurs



Problèmes agro



Gazon dégarni

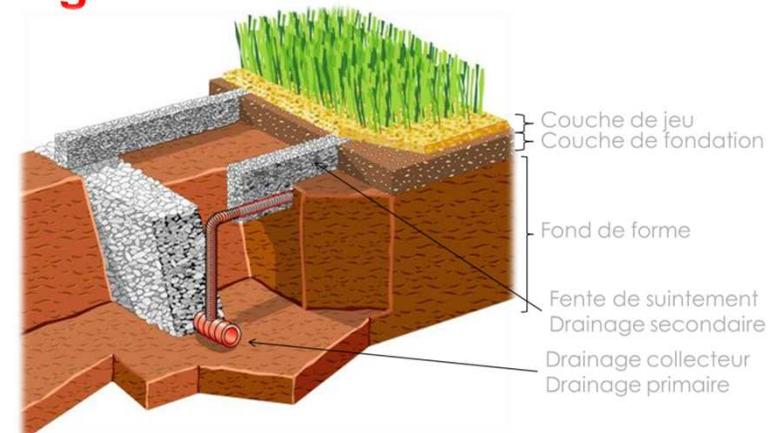


Les terrains de sport enherbés

Pour limiter l'emploi de produits phytosanitaires :
Avoir un gazon vigoureux, dense
et résistant à l'arrachement

Intervention sur La conduite globale du gazon

- Le drainage et l'arrosage
- La structure du sol
- La texture du sol
- La fertilisation
- Le choix des espèces
- Les interventions mécaniques



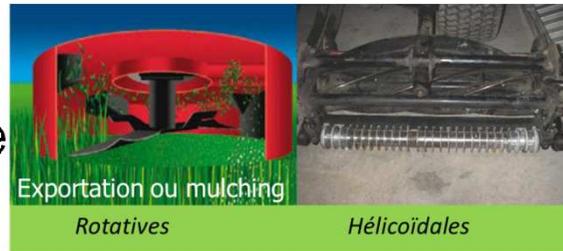
Les terrains de sport enherbés

Adopter une bonne conduite pour limiter l'utilisation des produits chimiques

Une pelouse saine, vigoureuse, à racines profondes est moins sensible aux attaques de ravageurs ainsi qu'à l'envahissement par les adventices.

• Différentes techniques sont à prendre en compte :

- La tonte
- Le défeutrage
- Le regarnissage
- L'aération
- Le roulage
- Le sablage



Retour d'expérience de la ville de Coulainnes





Questions/Echanges



4- La mutualisation du matériel et la communication auprès des habitants dans le cadre de la réduction des phytos



La mutualisation du matériel



Bouessay

convention de groupement de commande au niveau de la communauté de communes de Sablé sur Sarthe pour une prestation de broyage de branchages

- ✓ Broyage réalisé 1 fois/an par une entreprise du Maine et Loire qui vient pour 3-4 jours pour plusieurs communes avec tout le matériel
- ✓ Convention de 200 €/heure + 100 € de déplacement soit pour 6 heures de broyage 1300 €/ha tout compris



Avant

Bouessay

Après



Avantages

- ✓ Coûts avantageux / démarche individuelle
- ✓ Matériel très performant (diamètre 40 cm) sans maintenance ni investissement
- ✓ Pas de planning de matériel à gérer
- ✓ Prestation intégrée mobilisant peu l'agent
- ✓ Valorisation des branchages plutôt que dépôt en déchetterie
- ✓ Paillage est mieux que la binette



Inconvénients

- ✓ Stockage du branchage et du paillage
- ✓ Coût unique quelque soit le matériel utilisé
- ✓ Enlevé au préalable la bâche ou le géotextile en cours de dégradation à la main



Pommerieux

Mutualisation d'un broyeur acheté par la communauté de communes de Craon (avec subvention de l'ADEME)

- ✓ 43 heures d'utilisation du broyeur en 2015 (116 heures d'utilisation depuis l'achat il y a 3 ans)
- ✓ 250 heures en 2015 pour broyer et mettre en place le paillage sur 950 m²



Pommerieux



Avantages

- ✓ 1 personne qui gère le planning sur internet
- ✓ 26 communes sur 37 qui l'utilisent (57 jours en 2015)
- ✓ Diminution des volumes apportés en déchetterie par commune et particuliers et gestion sur la commune



Inconvénients

- ✓ Broyage de taille de haie (diamètre 10 cm maximum) qui doit être utilisé rapidement (BRF)
- ✓ Facturation des réparations (pas de réparation après 567 heures d'utilisation)



Questions/Echanges



La communication auprès des habitants
dans le cadre de la réduction des phytos

Quelques principes

Pour quoi et pour qui communiquer ?

Expliquer les changements et prévenir les réactions

La démarche impose des changements d'habitudes plus ou moins importants,

- pour ceux qui la mettent en œuvre
- pour ceux qui l'observent.

Sinon risque de ne pas être acceptés

Ex: Montrer que la commune est dynamique, fait des efforts, cherche à s'améliorer...

Pourquoi communiquer vers le grand public ?

Ces changements peuvent surprendre, voire choquer

- Expliquer les changements et leurs raisons
- Impliquer les habitants dans la démarche
- Renforcer le rôle d'exemple de la structure auprès des citoyens

Quelques principes

La Communication interne Pour quoi et pour qui communiquer ?

- Pourquoi communiquer au sein de la collectivité et avec les élus ?

La réussite de la démarche commence par une communication efficace en interne: informer, former, convaincre, identifier et lever les blocages

- Communiquer avec les élus

Les convaincre de l'intérêt de la démarche et de s'y engager

- Communiquer entre les services concernés

Informer et impliquer les responsables des différents services concernés (espaces publics, espaces verts, voirie, propreté, communication...)

- Communiquer avec le personnel de terrain

Communication particulière

Ecouter les personnes de terrains et les rassurer

Tenir compte de leurs remarques

Ecouter et impliquer le personnel de terrain dans la démarche

Valoriser



Quelques principes



7 bonnes raisons de communiquer en interne

- Convaincre les élus et les employés des services concernés (et les encourager à s'impliquer)
- Informer tous les collègues de la démarche
- Permettre aux collègues d'informer leur entourage
- Travailler en concertation et améliorer le fonctionnement
- Pérenniser la démarche
- Mieux communiquer vers le grand public
- Avoir plus de cohérence dans le projet

Quelques principes

La Communication externe Autres acteurs vers qui communiquer	Pourquoi ?	Comment ? Quels outils ?
Les associations locales (comités de quartiers, ...)	Relais incontournables	Informer (courrier, mail, contact direct, réunion,...)
Les écoles	Lieux privilégiés pour une sensibilisation efficace et pérenne de la population.	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion informels - Discuter et élaborer des actions en concertation. - Formelle par courrier. - Echanger des idées d’animations.
Les agriculteurs et les indépendants concernés,	Public sensible aux problèmes des pesticides	Courrier expliquant le projet et motivations de la collectivité Organisation de réunion
Horticulteurs / Jardinerie / Autres commerçants concernés	Informer sur le projet	Courrier et ou réunion d’information
Les prestataires de services	Informer sur le projet	Courrier et ou réunion d’information
Les communes voisines.	Echanger des idées, collaborer	Contacts informels ou par un courrier officiel adressé

- **Les contenus**

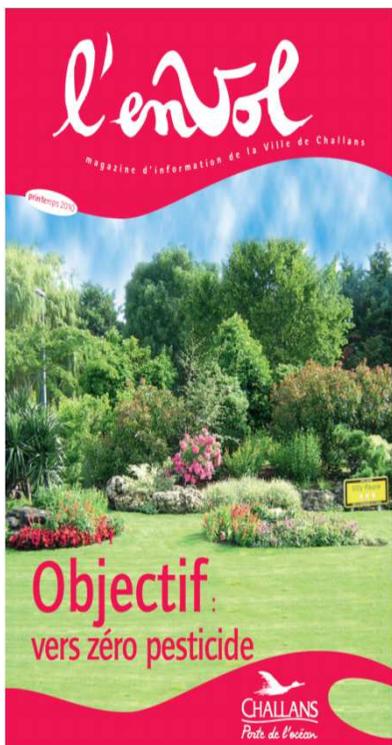
- Répondre aux **trois axes** : **sensibiliser, enseigner et agir**
- **Adapté** en fonction de la **priorité donnée à l'action**
- **Adapté aux récepteurs** (longueur, forme ; résumés, phrases clés, listes, images clés...)
- **Présenter la nouvelle pratique** : nécessité, bénéfique, impact, mise en œuvre (moyens mobilisés, durée...)

- **Les instruments de mesure**

- Il faut mettre en place des instruments de mesure de façon à **mesurer l'impact de vos actions**, ils peuvent prendre la forme de :
 - Enquête de retour, études d'impact, sondages,
 - Jeux-concours, bulletin réponse, cadeaux...
 - Permettre de mesurer l'audience et l'impact

Les différents supports de communication

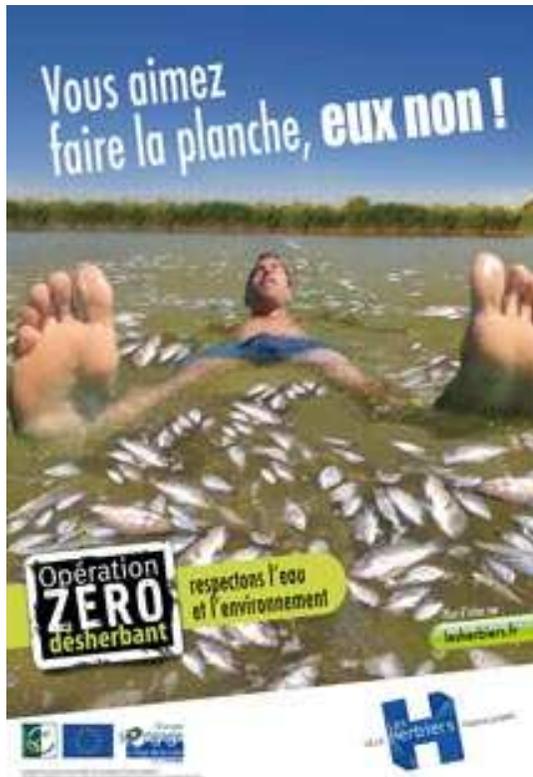
- Champs institutionnel et informatif: Articles, plaquettes, dossier de presse, ...)



Les différents supports de communication

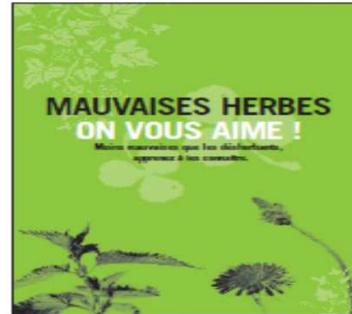
- Affichage

Le poids des mots, le choc des photos !



Les différents supports de communication

- Affichage



Les différents supports de communication

- Expositions (démarche mise en œuvre, les adventices, ...)

En haut à gauche: En 2017, le Réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire devient ...

Logo POLLENIZ: RÉSEAU POUR LA SANTÉ DU VÉGÉTAL

Logo ÉCOPHYTO JEVI: JARDINS ESPACES VÉGÉTALISÉS ET INFRASTRUCTURES

Titre principal: Les différents supports de communication

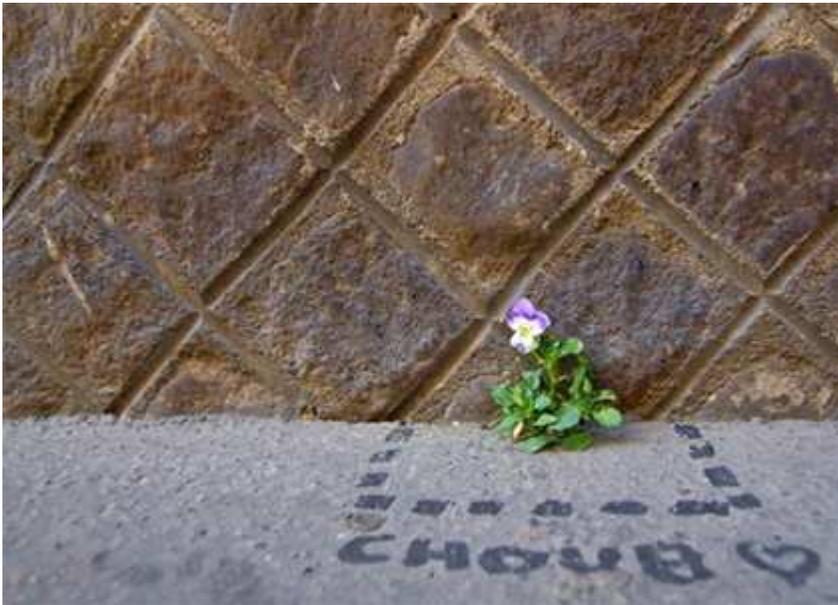
Point principal: • Expositions (démarche mise en œuvre, les adventices, ...)

Contenu des affiches:

- Affiche 1 (gauche):**
 - Titre: L'ACTION SUR LE TERRAIN, LES PREMIERS RÉSULTATS
 - Objectif: 1 objectif, 3 possibilités
 - Texte: Pour réduire l'utilisation des herbicides, Nantes Métropole a défini 3 possibilités d'action:
 - Utiliser des méthodes alternatives aux traitements chimiques
 - Créer une nouvelle perception d'un espace public propre pour ne pas désherber là où cela est possible
 - Intégrer la végétation dans tous les projets d'aménagement avec les urbanistes et services espaces verts. Il faudra trouver en amont les aménagements et les matériaux qui d'une part limitent la présence d'herbes et d'autre part facilitent le travail de désherbage.
 - Statistique: Une consommation divisée par 3. La consommation de Nantes Métropole en herbicides est passée de 6000 litres à 2000 litres entre 2004 et 2007 grâce à l'adoption des bonnes pratiques.
 - Section: Des agents formés, des outils à adopter, des pratiques à inventer. Les équipes nettoyage sont au cœur de la démarche: Limiter l'exposition des agents utilisant les herbicides, Réflexion sur le choix des produits et du matériel utilisé, Formation des agents (no agents en 2007) suivi de l'exposition des agents.
 - Exemples de nouveaux matériels expérimentés: Le balayage mécanique testé aux pôles Erdre et Cens, Nantes-Loire et Nantes-Cens, Le matériel thermique testé aux pôles Sud ouest et Aubinière.
 - Rechercher des techniques alternatives et solutions innovantes: Des expérimentations et des essais de matériels, Acquisition de matériels, Constituer une boîte à outils.
 - Section: L'importance d'une communication de proximité renforcée. Cette politique volontariste de réduction des herbicides a un impact direct sur l'aspect visuel de l'espace public et sur la perception que les habitants peuvent avoir de la qualité de son entretien. Une première sensibilisation a été réalisée en annonçant sur certains sites pilotes l'arrêt de l'utilisation des herbicides. Pour poursuivre ce travail et accompagner de façon plus forte encore l'action de terrain, une communication de proximité sera menée printemps 2009.
- Affiche 2 (milieu gauche):**
 - Titre: L'ACTION SUR LE TERRAIN, LES PREMIERS RÉSULTATS
 - Objectif: 1 objectif, 3 possibilités
 - Texte: Pour réduire l'utilisation des herbicides, Nantes Métropole a défini 3 possibilités d'action:
 - Utiliser des méthodes alternatives aux traitements chimiques
 - Créer une nouvelle perception d'un espace public propre pour ne pas désherber là où cela est possible
 - Intégrer la végétation dans tous les projets d'aménagement avec les urbanistes et services espaces verts.
 - Statistique: Une consommation divisée par 3. La consommation de Nantes Métropole en herbicides est passée de 6000 litres à 2000 litres entre 2004 et 2007 grâce à l'adoption des bonnes pratiques.
 - Section: Des agents formés, des outils à adopter, des pratiques à inventer. Les équipes nettoyage sont au cœur de la démarche: Réflexion sur le choix des produits et du matériel utilisé, Formation des agents (no agents en 2007).
 - Matériels expérimentés: Le balayage mécanique testé aux pôles Erdre et Cens, Nantes-Loire et Nantes-Cens, Le matériel thermique testé aux pôles Sud ouest et Aubinière.
 - Section: L'importance d'une communication de proximité renforcée. L'aspect de l'espace public est parfois modifié. Il faut donc s'expliquer aux habitants par une communication de proximité. La prochaine campagne démarquera au printemps 2009.
- Affiche 3 (milieu droite):**
 - Titre: OBJECTIF "ZÉRO HERBICIDE" PROTÉGER NOS RESSOURCES EN EAU
 - Section: ENGAGEMENT) RÉSULTATS) PERSPECTIVES
 - Images: Photos de personnes travaillant sur le terrain.
- Affiche 4 (droite):**
 - Titre: L'ENGAGEMENT DE NANTES MÉTROPOLITE
 - Texte: Depuis les années quatre-vingt-dix, l'objectif de développement durable n°10 est de protéger les ressources en eau. Nantes Métropole a défini un objectif "Zéro Herbicide" pour protéger nos ressources en eau.
 - Section: L'importance d'une communication de proximité renforcée. Cette politique volontariste de réduction des herbicides a un impact direct sur l'aspect visuel de l'espace public et sur la perception que les habitants peuvent avoir de la qualité de son entretien. Une première sensibilisation a été réalisée en annonçant sur certains sites pilotes l'arrêt de l'utilisation des herbicides. Pour poursuivre ce travail et accompagner de façon plus forte encore l'action de terrain, une communication de proximité sera menée printemps 2009.
 - Carte: Carte de Nantes Métropole montrant les zones d'action.

Les différents supports de communication

- Expositions (démarche mise en œuvre, sensibilisation aux adventices, ...)



conférence, expositions et atelier sont au programme.
(Photo: Jordane Chaillou/Rémanence)

Les différents supports de communication

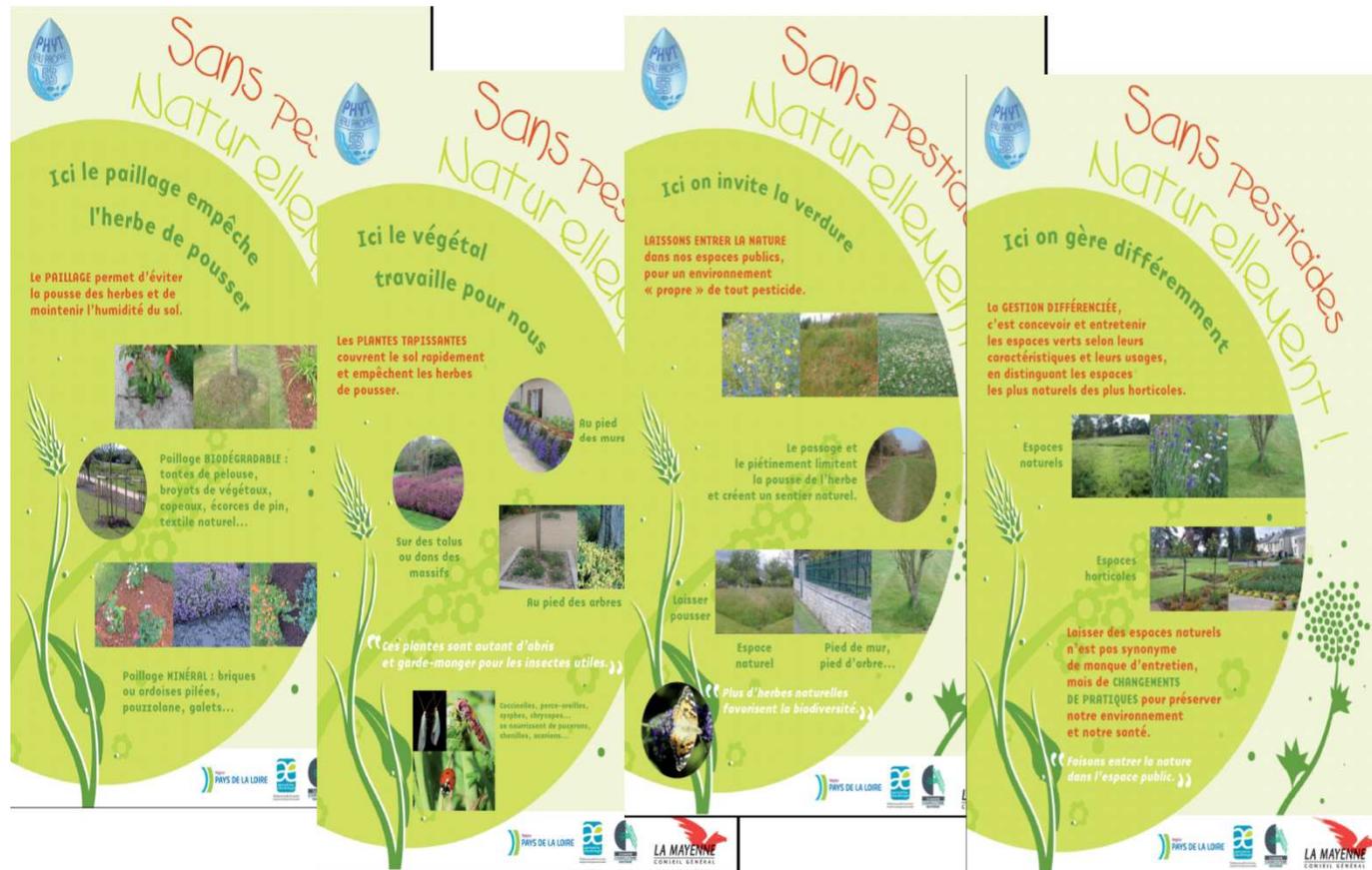
- Expositions (démarche mise en œuvre, entretien sans pp, sensibilisation à la biodiversité et au jardinage au naturel, les adventices, ...)



À hauteur d'herbes est un travail photographique qui répond à une commande du Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour l'exposition Parcs et jardins : photographier en couleurs les herbes sauvages poussant en milieu urbain. Ces photographies nous montrent la puissance du végétal à s'immiscer dans l'environnement urbain, perturbant ainsi le dessein des hommes.

Les différents supports de communication

- Expositions (démarche mise en œuvre, sensibilisation, les adventices, ...)



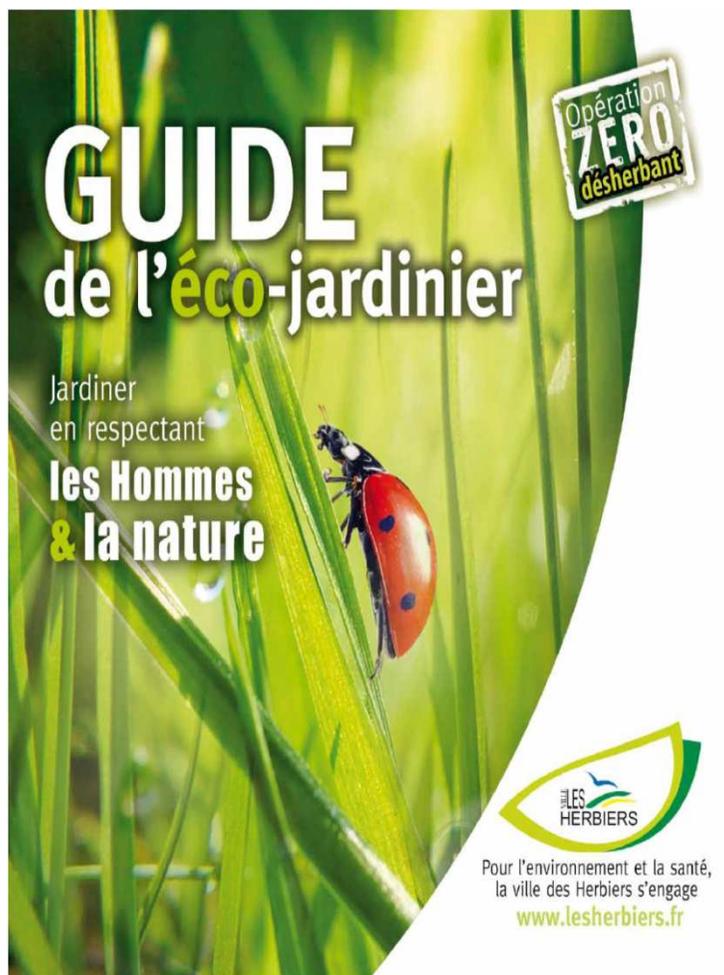
En 2017, le Réseau FREDON-FGDON Pays de la Loire devient ...



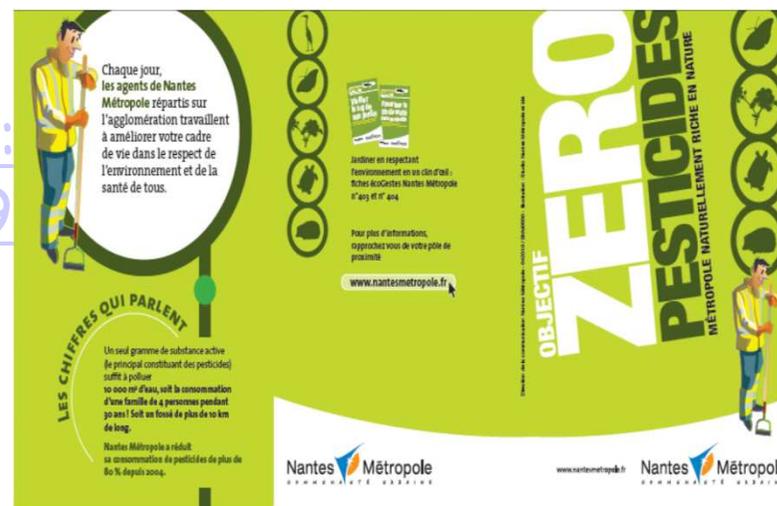
Les différents supports de communication



- Plaquettes et fiches d'information et de communication, guides...



<http://www.nantesmetropole.fr>





Connaitre les différents supports de communication



- **Les Chartes labels et concours** (départementaux, régionaux et nationaux)

- Ville et village fleurie (critère de gestion différenciée des sites)



- Ecojardin



- Concours capitale française de la biodiversité



- Charte d'engagement à la réduction d'utilisation des pp ou zéro phyto sur les Pays de la Loire

- Label Terre Saine



- **Objectif : obtenir une reconnaissance** (amélioration qualité du cadre de vie, zéro phyto...)
- **Démarche** : répondre au critères du cahier des charges
- **Valorisation** : remise de diplôme, conférence de presse locale, régionale, voire nationale, édition de brochures spécifiques, droits d'utilisation de logos.

CONTEXTE DE LA CHARTRE

La présente charte d'engagement constitue une des réponses aux impacts des pesticides sur les cours d'eau de la région des Pays de la Loire. La réduction de l'utilisation des pesticides est aussi une question de santé publique. Parmi les divers utilisateurs, les collectivités, sont concernées et leurs pratiques doivent continuer à évoluer.

OBJET DE LA CHARTRE ET OBJECTIFS VISES

La charte constitue un outil mis à disposition de tout porteur de projet (syndicat d'eau, syndicats de bassin versant structure porteuse de SAGE...) souhaitant mobiliser les collectivités d'un territoire autour de la réduction d'utilisation des pesticides et la généralisation des méthodes alternatives.

Si une collectivité souhaite signer cette charte sans qu'il n'existe un porteur de projet, elle s'engage à transmettre directement le bilan de ses pratiques à l'instance régionale Ecophyto.

La charte propose un cadre technique et méthodologique commun permettant de valoriser les efforts engagés dans cette démarche à travers plusieurs objectifs :

- tendre progressivement vers le « zéro pesticides »,
- promouvoir les changements de pratiques et les techniques alternatives,
- inciter les usagers (professionnels et particuliers) à suivre la même démarche.

UNE DEMARCHE PROGRESSIVE

Au-delà de l'aspect réglementaire, plusieurs actions sont possibles pour atteindre ces objectifs : formation, changement de pratiques, conception nouvelle de l'aménagement urbain, communication, etc.

Cette démarche étant progressive, quatre niveaux d'objectifs ont été définis (voir tableau au verso).

DES ENGAGEMENTS A RESPECTER

Le préalable à l'engagement des collectivités dans la charte est le respect de la réglementation (niveau 2).

Les collectivités signataires s'engagent à :

- définir dans les deux ans suivant la signature de la charte, un programme et un échéancier pour atteindre le niveau 3 ou 4 (selon les objectifs fixés par les communes et le porteur de projets signataires),
- renseigner et transmettre chaque année les indicateurs de suivi des pratiques au porteur de projet (s'il y en a un et/ou à l'animateur Ecophyto JEVI),
- choisir un prestataire à jour au regard des obligations réglementaires et l'obliger à respecter la présente charte, si elle fait appel à un prestataire pour l'entretien de tout ou partie de ses espaces.

Le porteur de projet (s'il y en a un) s'engage à :

- accompagner les collectivités signataires dans leur démarche,
- réaliser un suivi de l'évolution des pratiques en exploitant chaque année les indicateurs qui lui seront transmis par les collectivités signataires et éditer un bilan annuel qui sera diffusé auprès d'elles et d'Ecophyto JEVI,
- sensibiliser les autres usagers (professionnels et amateurs).

DES OUTILS DE COMMUNICATION COMMUNS

Une charte graphique et des panneaux ont été réalisés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Don et Joris MURRAY. Ils sont utilisables sur demande auprès du syndicat. Les 4 niveaux d'objectifs sont matérialisés par des gouttes d'eau.



UNE CHARTRE DECLINEE EN 4 NIVEAUX D'OBJECTIFS

Type d'action		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Usage de produits	Justifier d'une diminution (réduction de l'usage, sites d'expérimentation) de l'utilisation de produits phytosanitaires	X	X	X	X
	En dehors des cimetières et terrains de sport enherbés inaccessibles et pouvant être fermés au public, ou non considérés comme des espaces de promenade, ne plus utiliser de produits phytosanitaires, hormis les produits de biocontrôle, ou produits autorisés en agriculture biologique, ou ceux considérés à faible risque*		X	X	X
	Ne plus utiliser de produits phytosanitaires, hormis les produits de biocontrôle, ou produits autorisés en agriculture biologique, ou ceux considérés à faible risque*			X	X
	Ne plus utiliser de produits phytosanitaires, quels qu'ils soient, et de biocides antimousses de trottoir*				X
Planification	Mettre en œuvre un plan d'entretien des espaces de la collectivité (plan de désherbage, plan de gestion de l'herbe, plan de gestion différenciée...), validé préalablement par le porteur de la charte	X	X	X	X
	Utiliser des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires	X	X	X	X
	Prendre en compte les contraintes d'entretien dans les futurs aménagements urbains	X	X	X	X
Communication	Informar la population sur les pratiques d'entretien de la collectivité par tous les moyens disponibles (communications écrites, réunions publiques, manifestations, internet...)	X	X	X	X
	Sensibiliser la population sur les risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation des pesticides et sur les pratiques de jardinage au naturel		X	X	X
Formation	Former régulièrement les agents aux méthodes alternatives	X	X	X	X
Suivi/Evaluation	Renseigner et transmettre régulièrement les indicateurs de suivi des pratiques aux porteurs de projet	X	X	X	X

* sauf usages exceptionnels dans le cadre des dispositions fixées pour la lutte obligatoire.

UN NIVEAU SUPPLEMENTAIRE POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES : LE LABEL NATIONAL « TERRE SAINE, OBJECTIF ZERO PESTICIDE »

Les signataires qui atteindront le niveau 4 pourront prétendre au label national « Terre saine, objectif zéro pesticide » exigeant d'avoir stoppé depuis au moins un an l'usage de produits phytosanitaires et d'antimousses sur les trottoirs (produits biocides comme définis par le règlement européen UE n°528/2012 et destinés à éliminer ou prévenir l'apparition des mousses, algues et lichens sur les trottoirs), sauf usages exceptionnels dans le cadre des dispositions fixées pour la lutte obligatoire par le code rural et fixé par arrêté préfectoral.

Le règlement de la labellisation est disponible sur le site internet :

<https://www.ecophyto-pro.fr/n/presentation/n:267>

Pour davantage d'information et pour obtenir la charte-type, contacter l'animateur ECOPHYTO JEVI au 06.85.65.24.23

Pour connaître les évolutions réglementaires sur les Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures, consulter les sites internet :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/>
- <http://www.ecophyto-pro.fr/>

Pour rechercher des informations sur les produits phytosanitaires, biocides et fertilisants, consulter le site internet :

<https://www.anses.fr/fr/thematique/produits-phytotherapeutiques-biocides-et-fertilisants>

Pour connaître les actions Ecophyto menées auprès des professionnels non agricoles, consulter les sites internet :

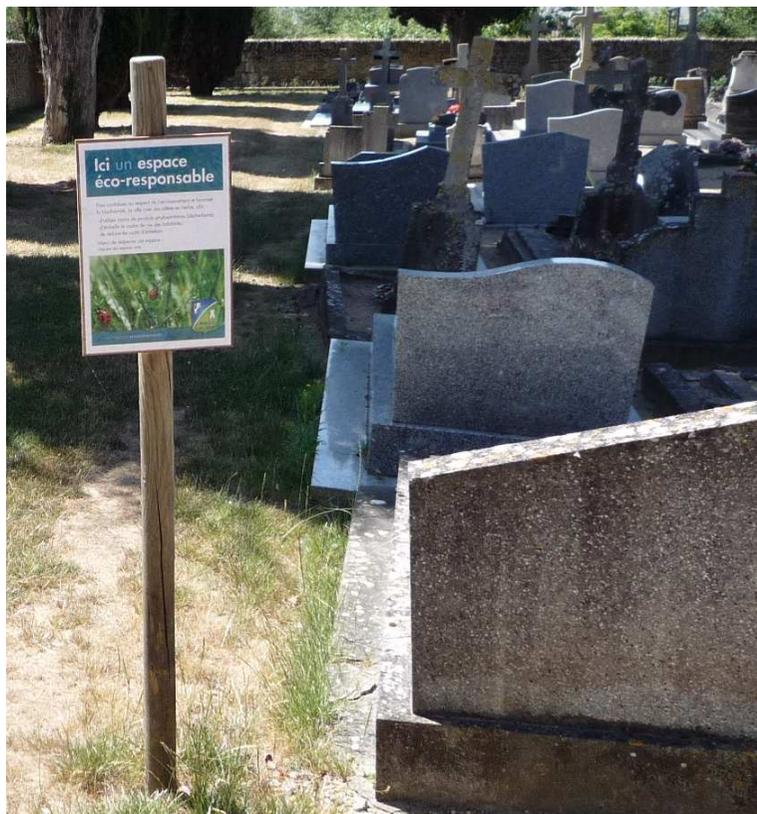
- au niveau régional : <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Les-acteurs-professionnels-des-240>
- au niveau national : <http://www.ecophyto-pro.fr>

Pour connaître les actions Ecophyto menées auprès des jardiniers amateurs, consulter les sites internet :

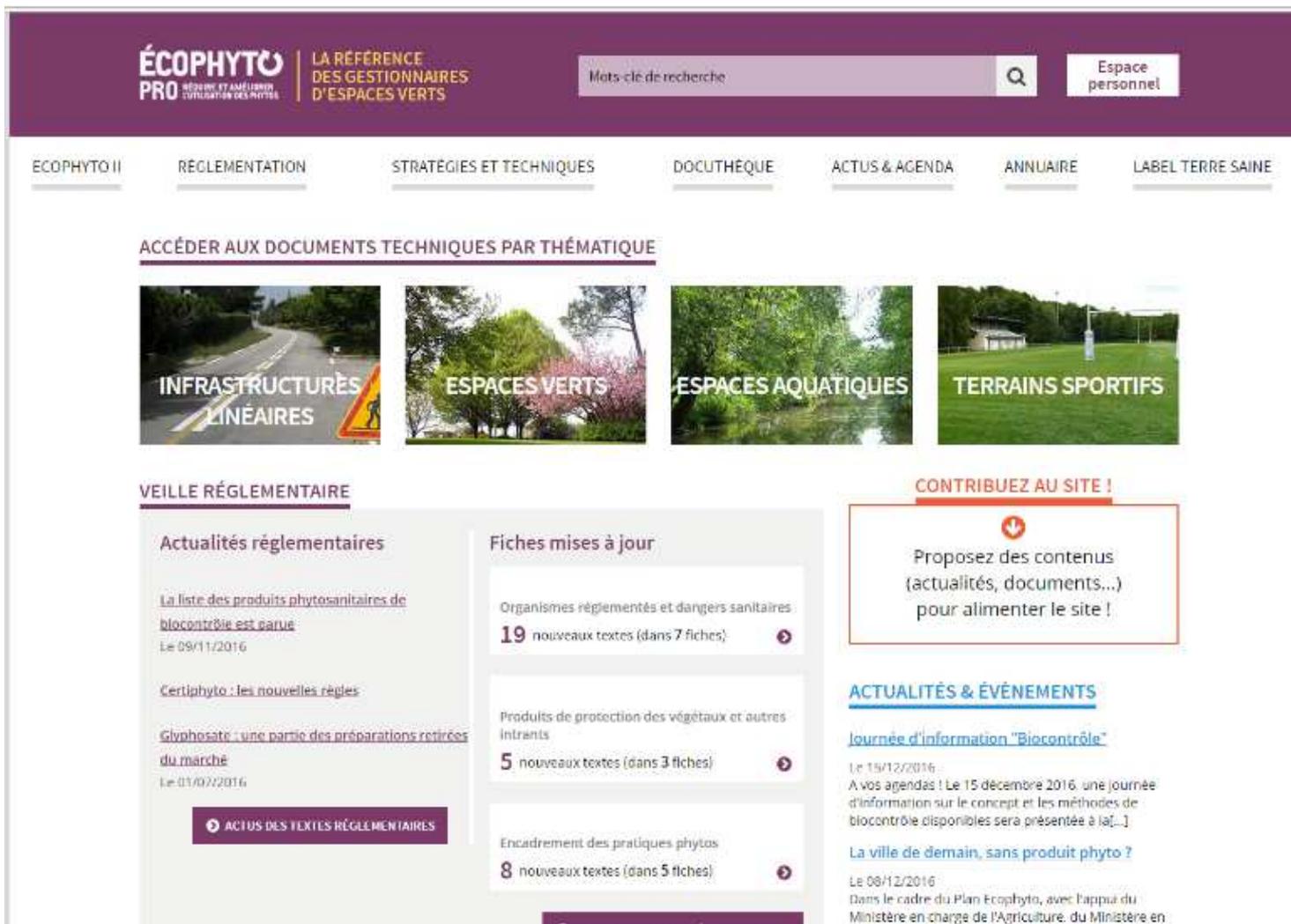
- au niveau régional : <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Les-particuliers-et-les-jardiniers>
- au niveau national : <http://www.jardiner-autrement.fr/>

Connaitre les différents supports de communication

- **Panonceaux ou autocollant**
Panonceau (format A4) ou **autocollant** avec message et démarche **affiché sur site** ou **distribué aux particuliers**



- Site internet / réseau sociaux,



The screenshot shows the website interface for ÉCOPHYTO PRO. At the top, there is a navigation bar with the logo and tagline "LA RÉFÉRENCE DES GESTIONNAIRES D'ESPACES VERTS". A search bar and "Espace personnel" link are also present. Below the navigation bar, there are several menu items: ECOPHYTO II, RÉGLEMENTATION, STRATÉGIES ET TECHNIQUES, DOCUTHEQUE, ACTUS & AGENDA, ANNUAIRE, and LABEL TERRE SAINTE.

A section titled "ACCÉDER AUX DOCUMENTS TECHNIQUES PAR THÉMATIQUE" features four image-based links: "INFRASTRUCTURES LINÉAIRES", "ESPACES VERTS", "ESPACES AQUATIQUES", and "TERRAINS SPORTIFS".

Below this, there is a "VEILLE RÉGLEMENTAIRE" section with "Actualités réglementaires" and "Fiches mises à jour". The "Actualités réglementaires" section includes links to "La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est parue" (dated 09/11/2016) and "Certiphyto : les nouvelles règles" (dated 01/07/2016). The "Fiches mises à jour" section lists updates on "Organismes réglementés et dangers sanitaires" (19 nouveaux textes), "Produits de protection des végétaux et autres Intrants" (5 nouveaux textes), and "Encadrement des pratiques phytos" (8 nouveaux textes).

On the right side, there is a call to action "CONTRIBUEZ AU SITE !" with a downward arrow icon, encouraging users to propose content. Below this is a section for "ACTUALITÉS & ÉVÈNEMENTS" featuring "Journée d'information 'Biocontrôle'" (dated 15/12/2016) and "La ville de demain, sans produit phyto ?" (dated 08/12/2016).



Questions/Echanges

En 2017, le Réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire devient ...



Merci de votre attention...

